

**Bon
Droit**



JOURNÉE D'ÉTUDES AXE 1 BONDROIT

**DROIT
À LA DÉCONNEXION
& TÉLÉTRAVAIL :**
**quelle(s)
contradiction(s) ?**

Jeudi 8 novembre 2018
de 9h à 17h30, amphi. INCA

Faculté de droit, d'économie
et de gestion - Université d'Angers
bondroit.univ-angers.fr



PRÉSENTATION & PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES

DROIT À LA DÉCONNEXION ET TÉLÉTRAVAIL : quelle(s) contradiction(s) ?

Le télétravail depuis 2012, le droit à la déconnexion depuis 2016, ont été consacrés par le législateur et introduits dans le Code du travail. Les exigences actuelles associées à la santé et aux politiques de prévention des risques conduisent à s'interroger sur ce couple improbable et les contradictions qu'il porte. Cette journée va tenter de dépasser ces contradictions en appréhendant le sujet dans l'entreprise et au dehors, sous le regard de juristes et de non juristes.

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Allocutions d'ouverture**

Christophe Daniel, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, Université d'Angers.

Félicien Lemaire, Professeur de droit public, Directeur du Centre Jean Bodin, Responsable scientifique du projet BonDroit, Université d'Angers.

Bernard Gauriau, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Co-responsable de l'Axe 1 du projet BonDroit, Organisateur de la journée d'études, Université d'Angers.

MATINÉE

Présidence : **Christophe Radé**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux.

9h15 **Droit à la déconnexion et télétravail : les finalités**

Pascal Lokiec, Professeur de droit privé et sciences criminelles, École de droit de la Sorbonne.

9h45 **Droit à la déconnexion et télétravail : les accords**

Christophe Radé, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux.

10h30 **Pause-café**

10h45 **Droit à la déconnexion et télétravail en droit international**

Lydie Dauxerre, Maître de conférences HDR, Université Paris 2 Panthéon-Assas.

11h15 **Débat**

12h **Déjeuner**



APRÈS- MIDI

Présidence : **Pierre-Yves Verkindt**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, École de droit de la Sorbonne.

14h **Introduction : Centralité du travail VS dilution des frontières de l'activité Et le droit dans tout ça ?**
Pierre-Yves Verkindt, Professeur de droit privé et sciences criminelles, École de droit de la Sorbonne.

14h30 **Droit à la déconnexion et télétravail dans la Fonction Publique**
Antony Taillefait, Professeur de droit public, Université d'Angers.

15h **Droit à la déconnexion et télétravail : le regard du psychologue du travail**
Jeanne Collin-Vacher, Psychologue du travail et des organisations, Cabinet Empreinte Humaine.

15h30 **Table Ronde**
Déconnexion et télétravail : la mise en œuvre

Animation : **Anne-Sophie Hocquet**, Maître de conférences en droit privé, Vice-présidente Égalité, ressources humaines et politique sociale, Université d'Angers.

Participants :

Jeanne Collin-Vacher, Psychologue du travail et des organisations ;
Anne-Claire Gillard, Médecin responsable des équipes pluridisciplinaires, SMIA ;
Franck Héas, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Nantes ;
Sidonie Kiehl, Chargée de Mission - Agence Régionale Amélioration Conditions Travail des Pays de la Loire.

17h **Propos conclusifs**
Pierre-Yves Verkindt, Professeur de droit privé et sciences criminelles, École de droit de la Sorbonne.

17h30 **Cocktail**

**Centre Jean Bodin
Recherche Juridique et politique**

Faculté de droit, d'économie et de gestion
13 allée François Mitterrand - BP 13633
49 036 ANGERS

centrejeanbodun.univ-angers.fr
bondroit.univ-angers.fr

Coordination scientifique du projet BonDroit

Félicien LEMAIRE

Contact

secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr